Nouvelles arrestations à Barcelone

Barcelone, 26 mai. — La police vient de faire de nouvelles arrestations d'individus qui ont été conduits à bord du croiseur *Navarra*.

L'Exposition de Chicago — Un procès à l'horizon
Les exposants français

Chicago, 26 mai. — Le gouvernement français intente un procès à l'administration de l'exposition de Chicago en paiement de 500,000 francs de dommages et intérêts pour les pertes subies par les exposants français dans l'incendie de l'exposition.

La capitale du Dahomey

On lit dans la *Politique coloniale :*

« Nous avons tout lieu de croire qu'il est décidé que la capitale de notre colonie du Dahomey et dépendances sera installée à Widdah. La ville européenne serait construite sur le plateau de Zoumaï. Les travaux ont été commencés, des maisons sont déjà construites. Les réparations du wharf sont presque terminées et il est question d'installer un service de pirogues entre Kotonou et Widdah. »

Le 75e anniversaire de la reine Victoria

La reine Victoria a célébré vendredi le 75e anniversaire de sa naissance; elle aura complété, le 20 juin prochain, la 57e année de son règne.

Un seul souverain est demeuré plus longtemps sur le trône de Grande-Bretagne et d'Irlande : c'est George III, dont le règne nominal dura soixante ans, mais qui, pendant les dix dernières années de sa vie, dut, pour cause de maladie mentale, céder la régence à son fils.

Deux monarques britanniques ont vécu plus longtemps: *George II, mort à soixante-dix-sept ans*, et George III, qui atteignit quatre-vingt-deux ans.

De tous les souverains actuellement régnant en Europe, trois seulement ont dépassé l'âge de la reine Victoria : ce sont le pape Léon XIII, qui est né en 1810, christian IX, roi de Danemark, et Charles-Alexandre, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach, tous deux nés en 1818; aucun n'a régné si longtemps que Victoria.

La situation à Port Saïd

Port-Saïd, 26 mai.— La grève des charbonniers du fort est terminée. Le travail a repris.

Les décorations de Bismarck

Une feuille chauvine allemande dit que Bismarck est possesseur de 482 décorations. C'est un *mythe. Il suffit* d'ouvrir l'Almanach de Gotha pour voir le chiffre réel de tous les ordres du monde entier.

En réalité, il en possède 51 ; c'est beaucoup pour un seul homme qui a allumé trois guerres, changé en camp militaire la paisible Allemagne d'autrefois, et organisé le Kulturkampf. Chose curieuse, cet homme-là est commandeur de la Légion d'honneur.

Les Anglais et le Siam

Hier, séance francophobe à la Chambre des communes.

A propos de la discussion du budget du ministère des affaires étrangères. M. Curzon a interrogé le gouvernement au sujet de l'attitude de *la France au Siam. Il a* déclaré inadmissible le maintien des Français à Chantaboun, ajoutant que leur présence était une menace et un affront pour le Siam. Il a réclamé l'établissement du fameux état-tampon, et la promesse que les Français ne jouiraient d'aucun avantage et d'aucun privilège au point de vue commercial, qui ne serait pas concédé aux Anglais.

Sir Edward Grey, secrétaire aux affaires étrangères, a répondu en affirmant que le gouvernement attachait la plus haute importance à ce que l'intégrité et l'indépendance du Siam soient respectées. Il a formellement déclaré que, lorsque les négociations avec la France seront reprises, le gouvernement britannique arrivera certainement à un arrangement qui écartera tout danger de querelle au Siam pour l'avenir.

Comme bouquet de cette séance francophobe, le député Morton a soulevé la question de Terre-Neuve.

Le gouvernement a répondu qu'il ferait tous ses efforts pour mettre un terme aux difficultés existantes.

Plus fort que Chion Ducollet

Le maire de Saint-Trinit (Vaucluse) prend des arrêtés dans le goût du suivant :

« Art. II. — Il est défendu à M. le Curé de s'occuper de ce qui regarde les processions. Il sera tenu de les suivre quand nous lui en donnerons l'ordre.

» Art. IV. — La force armée est chargée de donner force de loi au présent arrêté. »

C'est tout à fait dans l'esprit du nouveau décret sur les Fabriques ; ce maire devrait se proposer pour devenir ministre des Cultes.

LA CULTURE DU CHANVRE
EN ITALIE

Le dernier numéro de la *Revue de la Chambre de Commerce française de Milan* contient à ce sujet une excellente étude d'un négociant de Bologne, M. Henry Petit. Nous sommes persuadé que nos lecteurs la liront avec *intérêt :*

Le chanvre est une plante textile annuelle, de la famille des *Corticées* qui pousse en Europe, en Turquie, en Perse ainsi que dans l'Inde.

Certains botanistes en distinguent deux variétés, dont l'une (*Canabis sativa*) se trouve être précisément la variété Européenne, et l'autre (*Canabis indica*) la variété cultivée dans l'Inde.

Cette dernière diffère un peu de l'autre comme aspect. Elle est plus petite, d'un vert plus sombre, et donne des feuilles, plus larges et plus courtes,

Pour notre part, nous n'hésiterions pas à les ramener toutes les deux à une seule et même espèce, légèrement modifiée par la différence des latitudes et du climat.

Le chanvre indien fournit, comme son congénère Européen, une fibre textile ; mais cette fibre est de qualité fort médiocre. Les maisons de Bombay en envoient parfois quelques petits lots en Europe. L'Angleterre est de toutes les nations celle qui en reçoit le plus, à cause de ses relations avec l'Inde. C'est un filament verdâtre, rempli d'une espèce de poussière résineuse, désagréable, sec et généralement dépourvu de nerf. Il ne peut convenir qu'à la grosse corderie, et qu'aux travaux les plus communs. Aussi n'en parlerons nous pas plus longuement, le considérant, dans l'approvisionnement de l'industrie Européenne, *comme* une quantité presque négligeable.

En remontant de l'Inde vers la Perse, et la Turquie d'Asie, et en général dans tous les pays Musulmans, nous trouvons des chanvres de fibre graduellement meilleure, souvent de couleur foncée, mais forts, donnant en corderie un produit résistant et durable.

Ces chanvres généralement désignés sous le nom de chanvres de Turquie ou de Perse, son portés à dos de chameau de l'intérieur, jusqu'aux ports de la côte tels que Smyrne, Ineboli, Samsoun, où ils sont embarqués à destination des ports Méditerranéens, Anglais et Américains.

Leurs prix sont d'habitude assez modérés, et se rapprochent beaucoup de ceux de Russie dont ils suivent d'ailleurs un peu les cours et les fluctuations.

Leurs graines donnent lieu à un certain commerce ; on nous affirme même, que ce sont celles que l'on vend, dans toute la province de Naples, sous le nom de *Polesella* et qui fournissent aux colons de cette contrée une semence précoce et très appréciée.

Nous croyons inutile de rappeler que la production et l'exportation des chanvres de Perse ont une réelle importance. Cependant le gouvernement turc, et avec lui, presque tous les gouvernements orientaux, ont bien souvent, cherché à arrêter et même à bannir totalement de leur pays la culture de cette plante dont leurs sujets ont de tout temps eu le tort de faire un déplorable usage. Ajoutons que ce fut toujours sans succès. Ses feuilles séchées et préparées d'une façon spéciale sont toujours fumées en guise de tabac. Sa teinture résineuse connue sous le nom de *Haschich* est toujours absorbée par les malheureux Musulmans qu'elle plonge, comme chacun sait, dans une ébriété particulière et très agréable, mais qui les mène infailliblement à l'abrutissement et à la mort.

La médecine a plusieurs fois cherché à utiliser ces propriétés inébriantes des canabinées, mais sans résultat satisfaisant, croyons-nous.

Si, quittant l'Inde et le Levant, nous passons maintenant en Europe, et nous y cherchons quels sont les grands producteurs de ce textile, nous trouvons, en première ligne, la Russie et l'Italie.

C'est qu'en effet la Russie et l'Italie sont non seulement les plus grands producteurs de chanvre de l'Europe, mais encore du monde entier. C'est à ces deux nations qu'est dévolu le privilège enviable d'approvisionner de cette matière la majeure part des industries qui vivent de sa fabrication.

Nous passerons pour le moment sous silence ce qui a trait à la production russe pour arriver immédiatement à la production Italienne, qui nous intéresse tout particulièrement, puisque nous sommes en Italie.

La culture du chanvre se fait en Italie dans trois régions différentes, au nord en Piémont, au centre dans les provinces de Ferrare, Bologne et terres adjacentes, au sud dans celles de Naples et de Caserte. Dans les provinces de Ferrare et de Bologne, on le sème généralement en février commencement mars. Il exige un terrain frais, meuble, labouré profondément, bien purgé, et abondamment fumé avec du fumier de ferme.

Dans la province de Ferrare, où les terrains sont encore presque vierges et extrêmement riches en *principes azotés, c'est la seule fumure qui convienne.*

Dans celle de Bologne, au contraire, où les terrains sont un peu épuisés par une production beaucoup plus ancienne, le cultivateur a recours, en dehors du fumier de ferme, aux engrais commerciaux azotés, cornes d'animaux, crisalides de vers à soie, *tourteaux de toute espèce, etc., etc.*

L'ensemencement se fait d'ordinaire à la volée, mais depuis quelque temps, l'usage des machines à semer s'est fort répandu. Ces machines donnent un travail très régulier et rendent l'éclosion des graines pour ainsi dire certaine, tandis qu'elle était assez aléatoire auparavant.

Au mois de juillet, le chanvre est prêt à être coupé; c'est alors que commence pour le colon un travail incessant autour de sa récolte.

Après l'avoir coupée, il la met en fagots. Ces fagots sont à peu de chose près du même poids, et ne *comprennent que des tiges de même longueur, ou à* peu près.

Chacun de ces fagots donne un poids moyen de fibre marchande, qui est soigneusement noté et qui sert à contrôler et à établir le poids présumé de la récolte totale. Ceci, dans le cas où le colon aurait la velléité d'en soustraire.

Les tiges, réunies en fagots ou en faisceaux, sont plongées dans les eaux d'un bassin *ad hoc*, où le colon, baigné lui-même jusqu'à la ceinture, les immerge de son mieux en les recouvrant de matières lourdes, de pierres en général, qui les empêchent de flotter. Le rouissage dure cinq ou six jours environ, suivant le degré de chaleur et la température des eaux. Au bout de ce temps, les faisceaux sont retirés et étalés dans un pré. Dès qu'ils sont secs, on les passe sous une machine à broyer, qui brise la chènevotte, et ne laisse exister que la fibre.

Il ne reste plus alors qu'une dernière façon à donner à notre produit pour le rendre tout à fait propre et marchand.

Après cette dernière façon, on met en magasin, et l'on emballe. La marchandise ne risque plus rien, elle peut attendre maintenant sans aucun danger le bon vouloir de l'acheteur.

Aux cours actuellement pratiqués la culture du chanvre est des plus rémunératrices, l'hectare peut donner, en évaluant la récolte à celle d'une année moyenne, un revenu de 800 à 850 lires.

Certainement pour atteindre ce revenu, les frais sont énormes; les frais de main-d'œuvre, d'achats d'engrais sont écrasants, cela est vrai, mais ces engrais ne sont qu'en partie absorbés par la plante, et il en reste toujours dans la terre beaucoup plus qu'il n'en faut pour faire l'année suivante une belle récolte de froment. Aussi le chanvre est-il considéré comme une culture qui n'appauvrit pas trop le sol, assez riche pour rémunérer les amendements coûteux, dont profiteront pour le moins une ou deux récoltes à venir.

Dans la province de Ferrare, où les terres à chanvres ne sont pour la majeure part que d'anciens marais desséchés, les labours ne sont ni très profonds ni très bien faits. Les récoltes sont cependant beaucoup plus fortes eu égard aux surfaces ensemencées que dans la province de Bologne. Cela tient uniquement aussi à la nature du sol. Par contre, *les qualités sont moins fines*, la fibre est beaucoup plus grosse et beaucoup plus longue. Elle est parfois aussi de couleur plus foncée. Passe encore quand elle n'est pas pourrie et gâtée par les eaux de la pluie comme cela arrive parfois. A cause de la pénurie de constructions rurales, les récoltes restent souvent *pendant plusieurs semaines exposées* aux intempéries du ciel et s'y détériorent, si le temps devient pluvieux.

Les chanvres de Bologne et de Ferrare font l'objet d'un commerce des plus importants, et nous n'étonnerons personne en disant qu'ils sont connus dans l'univers entier.

Les plus gros consommateurs sont en première ligne l'Italie avec ses grandes filatures, l'Allemagne avec ses fabriques de ficelle, l'Angleterre qui les réexporte à son tour, la France, l'Espagne, l'Amérique, l'Autriche, la Belgique, etc., etc.

La production totale des provinces de Bologne et de Ferrare est approximativement appréciée à 30,000 tonnes : mais nous croyons ce chiffre là fort inférieur à la vérité.

Les chanvres de Bologne et de Ferrare sont d'un prix relativement élevé, par rapport à ceux des autres pays, avantage qu'ils doivent à leur bonne qualité, à leur force, à leur souplesse, à leur couleur et à leur propreté.

A côté d'eux et presque au même niveau, eu égard à leur valeur intrinsèque, viennent se placer les chanvres de Naples, qui se recommandent par des qualités un peu différentes.

Disons tout d'abord que si les chanvres de Bologne et de Ferrare poussent pour la majeure part sur d'anciens terrains d'alluvion, ceux de Naples sont produits par un sol absolument différent. Ici, en effet, c'est à un terrain volcanique bien connu que nous avons à faire, terrain friable et souple comme de la cendre, chaud et riche en produits carbonatés et sulfureux. Aussi qu'il pleuve de temps en temps sur ce terrain-là et les abondantes récoltes seront assurées.

Ce que nous avons dit des chanvres de Bologne peut s'appliquer à ceux-ci avec cette différence, c'est que les napolitains arrachent leur récolte au lieu de la couper au pied, et au lieu de la rouir dans des bassins à eaux dormantes font leurs rouissages dans un petit cours d'eau de pou d'importance. Ils se servent aussi d'immenses bassins présentant plusieurs hectares de surface, et alimentés par des sources d'eau sulfureuse. Ces bassins sont en général fort loin et du domicile et de l'exploitation du colon napolitain, ce qui devient pour lui une source de peine et de gros frais.

ATTRACTION

Alors que de l'aimant l'attractive puissance
S'exerce seulement sur le fer et l'acier,
Le savon du Congo, par son exquise essence,
Attire tout à lui dans l'univers entier.
Victor L..., au savonnier parisien V. Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Un incident de la guerre de la Commune. — *Trait héroïque d'un Roubaisien.* — Puisque nous voici aux jours anniversaires de la « Semaine Sanglante », racontons un admirable trait de courage, dont le héros fut un Roubaisien vivant encore aujourd'hui. Cette véridique histoire n'a jamais été publiée; elle aura donc, bien que datant de vingt-trois ans, tout l'attrait de la nouveauté pour le lecteur.

L'armée de l'ordre, entrée dans Paris depuis plusieurs jours, avançait lentement, emportant une à une les positions défendues avec acharnement par les Communards; les obus tombaient de partout; il pleuvait des coups de feu par les fenêtres, et le vin que les mastroquets parisiens vendaient à nos soldats était souvent empoisonné. Des mains criminelles allumaient l'incendie sur tous les points. Le jeudi 25 mai, les troupes arrivaient vers Saint-Eustache. Le feu avait été mis à l'église, et un chanoine, M. Coullié, aujourd'hui archevêque de Lyon, à la tête des bons citoyens accourus pour l'éteindre, dirigeait le travail des pompes et de la chaine, quand un habitant du quartier accourut l'informer que les fédérés avaient accumulé des barils de poudre dans une cave voisine, qu'un fil était placé pour y mettre le feu et que le quartier et l'église allaient sauter. Un officier d'état-major survenait au même instant; il voulait s'informer du sort d'un prêtre de ses amis. M. Coullié lui dit l'effroyable révélation qui venait de lui être faite. L'officier — (c'était un Roubaisien) — il s'appelait... il s'appelle encore M. François Cuvrû... L'officier réunit les premiers soldats qu'il rencontre, au milieu de la bataille toujours engagée dans les rues avoisinantes: il les amène vers Saint-Eustache, dégage avec eux la cave indiquée, et y pénètre le premier.

Le fil qui doit communiquer le feu aux barils de poudre est presqu'entièrement consumé: encore quelques secondes et la catastrophe préparée va infailliblement se produire. Notre héroïque concitoyen, avec un admirable sang-froid, se jette à plat ventre sur le fil conducteur et l'éteint. Le quartier et l'église Saint-Eustache étaient sauvés.

Nous avons sous les yeux, tandis que nous écrivons, la copie de la lettre dans laquelle le futur archevêque de Lyon a rapporté le fait aux autorités militaires. Cette lettre est aux archives du ministère de la guerre. La copie que nous possédons est certifiée conforme à l'original par le sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre en 1875, M. Casimir Périer, le président du cabinet démissionnaire cette semaine.

M. Cuvrû s'était déjà d'ailleurs distingué lors de l'insurrection du 31 octobre; il était entré des *premiers à l'Hôtel-de-Ville* à la tête d'un des bataillons de la garde nationale dont il avait le commandement; il avait été blessé en arrêtant Flourens et en sauvant la vie à quelques membres du gouvernement provisoire.

On l'avait alors nommé chef d'escadron d'état-major attaché à la personne du général Thomas. Après les deux sièges, le maréchal de Mac-Mahon obtint pour lui, du gouvernement de M. Thiers, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Les termes de la proposition sont tout ce qu'il y a de plus honorable et de plus flatteur pour M. Cuvrû. *Le Maréchal, qui l'avait vu au feu et qui s'y connaissait*, voulait récompenser ainsi une conduite au-dessus de tout éloge. A la création de l'armée territoriale, M. Cuvrû fut fait chef d'escadron.

Lors de l'exposition de Vienne, en 1877, le trait que nous venons de raconter fut rapporté à l'Empereur d'Autriche. Il fut pour beaucoup dans la nomination de M. Cuvrû comme commandeur de l'ordre de François-Joseph.

Mgr Dupanloup le raconta, vers 1877, au Pape Pie IX, qui voulut recevoir notre concitoyen en audience particulière et le nomma commandeur de Saint-Grégoire le Grand. Depuis, Léon XIII l'a élevé au grade de commandeur de l'ordre de Pie IX.

M. François Cuvrû nous pardonnera d'avoir, à notre tour, redit aux Roubaisiens cet incident de la guerre de la Commune.

Ajoutons, en terminant, que, par sa grand'mère, M. Cuvrû se rattache à la famille Desurmont dont nous parlions l'autre jour. Son grand'père, M. Cuvrû-Desurmont, garde du corps du roi Louis XVI, fut blessé en faisant vaillamment son devoir au 10 août. Le courage militaire et civique est pour lui une tradition de famille.

Les contraventions aux réglements ou arrêtés municipaux sur la voirie urbaine ou vicinale. — Il est beaucoup question depuis quelque temps, au tribunal de simple police, d'affaires concernant la voirie municipale, et les contraventions de cette nature encombrent le rôle de chaque audience.

La plupart des propriétaires ignorent sans doute les armes que le législateur a mises entre les mains du maire, pour lui permettre de faire respecter l'exécution de ses arrêtés.

Nous croyons de notre devoir de signaler aux possesseurs de terrains ou de constructions le danger auquel ils s'exposent, en ne se mettant pas en règle vis-à-vis du service de la Voirie.

L'article 471 du code pénal, qui n'a rien de bien effrayant pour des gens que ne préoccupent pas les difficultés pécuniaires, dit au numéro 15 et dernier des contraventions et peines : « Seront punis d'une amende, depuis un franc jusqu'à cinq francs?? (exclusivement), ceux qui auront contrevenu aux règlements légalement faits par l'autorité administrative et ceux qui ne se seront pas conformés aux règlements ou arrêtés publics par l'autorité municipale, en vertu des articles 3 et 4, titre XI, de loi du 16-24 août 1790, et de l'article 46, titre 1er, de la loi du 19 22 juillet 1791. »

Le juge, dans son indulgence, applique uniformément le minimum d'un franc, si le contrevenant promet de se conformer à bref délai à ce qu'on exige de lui. Il faut un cas assez grave, la non comparution, par exemple, ou la non reconnaissance de la contravention par le cité, entraînant l'intervention de l'agent verbalisateur à la barre, pour que le magistrat se décide à recourir à une sévérité exceptionnelle, en infligeant le maximum.

Comme nous le disons plus haut, une amende, quel qu'en soit le chiffre, n'est pas un grand épouvantail pour quiconque n'a qu'à fouiller dans sa poche; mais le code tient en réserve une mesure de rigueur. C'est l'article 474, ainsi libellé dans sa concision menaçante : « *La peine d'emprisonnement* contre toutes les personnes mentionnées en l'article 471, *aura toujours lieu, en cas de récidive*, pendant trois jours au plus. »

Or l'article 483 porte, un peu plus loin : « Il y a récidive dans tous les cas prévus par le présent livre, lorsqu'il a été rendu contre le contrevenant, dans les douze mois précédents, un premier jugement pour contravention de police, commise dans le ressort du même tribunal. »

Si le ministère public, par voie de tolérance, n'invoque pas contre les récidivistes l'application absolue de l'article 474, ou si le Tribunal se borne à infliger en pareil cas le maximum de l'amende, il ne faut pas oublier que le Maire a toujours le droit d'en appeler *a minima* devant une autre juridiction.

Ces bons curés. — Sous ce titre le *Réveil* publie l'entrefilet suivant :

« Il s'est passé jeudi matin à l'église Saint-Martin, un *fait qui démontre tout l'amour que la prêtraille a pour* les pauvres.

» Une pauvre femme de la rue de Soubise avait deux enfants qui faisaient leur communion : une fille et un garçon. On sait qu'il est de coutume ce jour là que les communiants portent une chandelle au prêtre.

» Le garçon de la femme dont nous parlons avait une *petite chandelle sans bouquet dessus : elle dénotait l'état* de pauvreté de l'enfant.

» L'abbé Declercq qui recevait les chandelles des garçons refusa celle-là sous le prétexte qu'elle n'était pas assez belle. Tout confus, l'enfant retourna à sa place en pleurant et reporta la chandelle chez lui.

» Les parents, outrés de pareille insolence, se promirent qu'à l'occasion on ne refuserait plus les chandelles de leurs enfants et qu'ils n'auraient plus fait leur communion.

» Comment trouvez-vous la conduite de ce représentant de Dieu qui, dans toutes les occasions, se réclame de l'amour qu'il a pour les pauvres ? »

Est-il besoin de déclarer que ce récit est absolument fantaisiste, pour ne pas dire plus !

Voici les faits, tels qu'ils se sont passés exactement *:*

Le jeune garçon en question avait pris rang, parmi les autres enfants, pour aller à l'offrande; les petites filles d'un côté, les petits garçons de l'autre. M. l'abbé Declercq, qui était chargé de l'ordre, vit l'un d'eux frapper des petites filles avec sa chandelle; il le pria de se mieux tenir, mais l'enfant ne tenant pas compte de cette observation, M. l'abbé Declercq, pour le punir, lui dit : « Vous n'irez pas à l'offrande; *retournez à votre place !* »

Il est bon d'ajouter que M. l'abbé Declercq ne recevant pas les chandelles, n'a pu refuser celle de cet enfant ni lui donner ainsi pour raison *qu'elle n'était pas assez belle.*

Le *Réveil* parle de l'amour que la « prêtraille » a pour les pauvres. Il nous oblige à lui dire que le petit garçon et la petite fille dont il parle ont reçu de M. l'abbé Declercq leur trousseau de communiants, plus une pièce de deux francs...

Les parents sont tellement peu « outrés de pareille insolence », que la mère est venue, jeudi soir, accompagnée de son fils, après la cérémonie, rendre visite à M. l'abbé Declercq, pour le remercier de sa bonté...

Et voilà comment le *Réveil* écrit l'Histoire!

Les agressions et les cris séditieux pendant la nuit du festival. — Nous lisons dans le *Roubaisien :*

« Le *Journal de Roubaix* a mis en doute nos allégations de la semaine dernière quant aux agressions commises dans la nuit du festival, par des antipatriotes furieux d'entendre le chant national.

» Nous allons préciser :

» Vers quatre heures et demie, une musique de Douai, aux uniformes bleus; (les Enfants de Gayant, croyons-nous), se rendait à la gare.

» A la sollicitation des passants, elle se mit à jouer la *Marseillaise.*

» C'est alors qu'une bande de voyous collectivistes fit *irruption sur la place de la Gare et se mit à rouer les* musiciens de coups aux cris de : A bas la Patrie !

» La raison ?... *Ceux-ci jouaient la Marseillaise.*

» Un musicien dut même être transporté tout contusionné et ses collègues durent cesser de jouer pour se défendre.

» Voici donc une agression inqualifiable et incontestable aussi, car nous en tenons le récit de témoins dignes de foi.

» C'est sans doute la même bande, qui, à deux reprises dans la même nuit et le même quartier, avait aussi assailli deux groupes de jeunes gens aux cris de : A bas la Patrie.

» Les victimes de ces agressions ont préféré ne pas porter plainte ; mais nous connaissons leurs noms et si nous les citions, elles ne nous contesteraient pas ; non plus que celle qui en porte encore aujourd'hui les marques.

» Le *Roubaisien* tient à honneur de n'avancer jamais que des faits contrôlés et incontestables. »

UNE QUESTION. — Que faisaient les agents de service à cette heure sur la place de la gare ?!!

L'adoration perpétuelle à l'église du Sacré-Cœur. — C'est le dimanche 3 juin qu'aura lieu, en l'église du Sacré-Cœur, l'adoration perpétuelle du Très-Saint Sacrement.

A partir du jeudi 31 mai il y aura Salut préparatoire avec instruction à 8 heures du soir. Le Très-Saint Sacrement sera exposé au Salut du samedi pour l'adoration nocturne. Le dimanche 3 juin, messe basse à 6, 7, 8, 9 et 12 heures. A 10 heures, messe solennelle avec sermon. Le soir, à 3 heures, vêpres solennelles suivies de la procession du Très-Saint Sacrement dans l'église. A 6 heures, Salut solennel de clôture avec sermon, procession réparatrice et consécration au Sacré-Cœur. Les sermons seront donnés par M. l'abbé Mollet, directeur à l'Université catholique de Lille.

Les contributions. — La mise en recouvrement, pour l'année 1894, des taxes établies, par la loi du 16 septembre 1871, sur les abonnés des cercles, sociétés et lieux de réunion, où se paient des cotisations, a lieu à partir de ce jour.

Quêtes à Roubaix pour les grévistes d'Hellemmes. — Une dizaine d'ouvriers de l'établissement de M. Gennevoise, à Hellemmes, sont venus samedi à Roubaix où, à la sortie des ateliers, ils ont quêté afin de recueillir l'argent nécessaire à la continuation de la grève.

Toutes les personnes qui ont commencé à prendre, pour apéritif, le « Cresson », en ont éprouvé un tel bien-être, qu'elles n'en veulent plus d'autre. Nous connaissons un commerçant qui, depuis longtemps, n'avait plus d'appétit ; aussi ses forces diminuaient-elles ; il prenait inutilement les excitants les plus en vogue; il s'est décidé à ne plus boire, avant ses repas, que du « Cresson; » aujourd'hui, pour employer l'expression populaire, « il mange comme quatre »; tous ses malaises, maux d'estomac, et dérivatifs, maux de tête, lourdeurs, fatigue, ont disparu.

On trouve le « Cresson » à la *Brasserie universelle*, au *Café de l'Europe*, au *Café Mathon* et dans la plupart des cafés et cabarets de Roubaix.

Dépôt du « Cresson », pour Roubaix, 75, rue de l'Ommelet; on le trouve aussi chez M. Paul Lefebvre, rue du Collège. — Prix du litre : TROIS FRANCS.

La vérification du lait. — Hier matin, vers sept heures, M. Cordier, commissaire de police de la rue St Vincent-de-Paul, a procédé à la vérification du lait colporté par les marchands dans la circonscription de son arrondissement.

Trois saisies ont été opérées, et les échantillons prélevés ont été envoyés selon l'usage à la Préfecture, à *Lille.*

Les autorisations de bâtir. — M. Joseph Tanche, une maison. Grande-Rue ; M. Louis Hnoff, une maison, rue de Favreuil ; M. A. Dubois, une maison, rue Saint-Jean ; M. Alfred Deberghe, une maison, rue de Lannoy ; Mme veuve Larchey, quatre maisons, rue de Cartigny ; M. Georges Heyndrickx, mur de clôture, rue du Caire.

Menus faits. — Trois enfants d'une dizaine d'années étaient montés vendredi, à huit heures du soir, sur le mur du jardin du presbytère de Notre-Dame, quand l'agent de police Forret apparut. Les trois enfants s'empressèrent de sauter à terre; mais l'un d'eux, Pierre Delescluse, prit mal son élan et, en tombant sur le trottoir, se foula le poignet droit. Transporté au poste par l'agent, l'enfant y a reçu des soins. Il a pu ensuite, seul, regagner son domicile, rue Labruyère, cour Clabaut. Procès-verbal a été dressé contre lui.

— Dans la journée de vendredi douze chiens errants ont été mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge de quatre propriétaires.

— Procès-verbal a été dressé, vendredi soir, contre François Vergruysse, rue Ste-Elisabeth, pour coups portés à sa femme et à son frère.

— Depuis quelques jours, des objets exposés sous la grande porte de MM. Carré-Cheval, quincailliers, Grande-Place, disparaissaient ; une surveillance fut exercée, et samedi, à 5 heures du soir M. Carré fils put mettre la main sur un des voleurs. Tous sont des enfants de 1(?) à 13 ans. Le gamin arrêté a été conduit au poste central.

Wasquehal. — *Recensement et classement des chevaux.* — Samedi, à trois heures et demie de l'après-midi, il a été procédé, sur la Grand'Place de Wasquehal, au classement des chevaux de la commune.

Soixante chevaux, dont quarante classés, ont passé la visite de M. Lecohier, vétérinaire, et de M. Ignaes, chef d'escadron à Lille, accompagnés de M. Faure, maréchal des logis, faisant fonctions de secrétaire. M. Delourme, maire de Wasquehal, ainsi que M. Guyon, maréchal des logis de gendarmerie à Roubaix, assistaient à cette opération.

— *Un vol avec effraction.* — Des malfaiteurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, chez M. Wibaux, boucher au pavé du Heule, après avoir enlevé les volets et brisé des carreaux. Ils ont dérobé du bœuf, du lard, du saucisson, une somme de 1 fr. 50 et une médaille militaire de la campagne d'Italie, le tout évalué 70 francs,

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égoûts, aqueducs-caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie de prospectus sur demande. 80053--3689

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concisse donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs. 7573

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 40

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13; rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille): rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger: rue Pierre-de-Roubaix, 58; chez M. Dhondt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126 ; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanghe-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76573

ENTERREMENTS DU 27 AVRIL. — Mme De Samboeuf, née d'Esguiotz, 4 h. Saint-Martin. — M. Lucien Savoie, 4 h. 1/2 Blanc-Seau. — M. François Dubois, 4 h. Très-Saint-Rédempteur. — M. Albert Collette, 4 h. Saint-Jean-Baptiste.

UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX. — MM. les membres de l'Union catholique qui, par suite de changements de domicile ou *autres causes, ne recevraient plus régulièrement* leurs convocations, sont instamment priés de faire parvenir leurs réclamations et adresses, au secrétaire, 84, Grande-Rue à Roubaix.

LA COMMISSION de l'Association amicale des anciens élèves de l'Institut Turgot, prie instamment ses membres, d'assister à la deuxième réunion hebdomadaire, qui aura lieu le lundi 28 courant, au café Pandore, à partir de huit heures et demie du soir.

LES HORLOGERS DE ROUBAIX sont priés de se rendre le lundi 28 mai à 6 heures 1/2 du soir, au café Soyez, Grande-Place, dans le but de former une chambre syndicale d'horlogerie.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le Journal de Roubaix (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Réunions des Commissions et du Conseil municipal. — Les Commissions municipales des travaux et des finances se réuniront le mardi, 29 mai, à 7 h. 1/2 du soir, pour l'examen des questions renvoyées lors de la dernière séance. Le Conseil municipal se réunira, à son tour, le vendredi, 1er juin, à 7 h. 1/2 du soir, pour délibérer sur la dernière partie de l'ordre du jour de la séance précédente.

Les pèlerinages à la Marlière. — La société chorale *Saint-Maclou* de Wattrelos, chantera aujourd'hui dimanche, à cinq heures et demie, un salut solennel à la Marlière. M. l'abbé Bar, vicaire à Wattrelos, accompagnera la chorale.

La société philharmonique les « Enfants de la Lyre ». — Sur une nouvelle demande de M. le président du cercle de la *Grande Harmonie* de Bruxelles, les *Enfants de la Lyre* se rendront, le 5 août prochain, dans la capitale belge, pour y donner un concert au parc Léopold, à 8 heures du soir.

L'« **Union des Trompettes** » a décidé, dans sa réunion du 5 mai, de prendre part au concours musical d'Arras, fixé au 6 août.

La fraude. — *Une prise importante.* — La douanea saisi, vendredi soir, trois ballots, contenant ensemble 90 kilos de poivre en grains, valeur 270 francs. Ces ballots avaient été abandonnés par des fraudeurs qui avaient pris la fuite à l'approche des douaniers.

TOURCOING
Lettre ouverte à M. Dron

Maintenant que les échos de notre fête du centenaire sont déjà lointains et que la crainte de jeter une note discordante dans nos réjouissances patriotiques est devenue sans objet, rien ne s'oppose plus à ce que je réponde à votre lettre du 13 courant.

Permettez-moi d'abord de vous faire observer que votre expression d' « équilibristes politiques » s'appliquerait bien mieux à ceux qui recherchent toutes sortes de concours pour rester debout, qu'à ceux qui, au contraire, renoncent à leurs fonctions, plutôt que de subir des solidarités que leur conscience réprouve.

Ceci dit, je vous rappellerai à peu près en quels termes je définissais dans une note précédente le rôle qui forcément s'impose aux hommes politiques dans la situation présente :

Ou marcher délibérément à la suite des républicains de gouvernement, qui, *tout en travaillant à l'œuvre de l'amélioration sociale*, combattent les sectes révolutionnaires;

Ou bien s'enrôler dans la troupe des radicaux-socialistes, qui constamment ménagent les collectivistes, guesdistes et autres, dans le but de se coaliser avec eux pour les luttes parlementaires ou dans l'espoir de s'en faire à l'occasion des alliés électoraux.

De ces rôles, j'ai choisi le premier. Vos écrits, vos actes, vos votes attestent que vous avez adopté le second. C'est une simple question de conscience personnelle.

Je ne jugeais nullement utile de faire intervenir l'opinion publique entre vous et moi, et c'est pour ce motif que je m'étais abstenu de paraître dans le débat, pas plus, croyez-le bien, que je ne ressentais le besoin de rentrer dans l' « arène politique ». Si donc je me suis découvert, c'est uniquement parce que vous m'avez prié de me « démasquer » et que je n'avais rien à cacher.

Quant au concours que je vous ai prêté autrefois, et que vous rappelez avec une certaine insistance, je ne le nie point, mais vous l'interprétez à votre façon.

En ce temps-là, Monsieur et « ami d'hier », nous poursuivions un but commun, qui était la défense de la Société contre les menées révolutionnaires des partis extrêmes. Si vos idées ou vos procédés ont changé, *si ce que vous pensez être votre intérêt* vous a placé hors du terrain, qui nous fut commun, le jour où vous traitiez avec un parti que nous avions si bien combattu : ce n'est pas à moi qu'il faut vous en prendre.

Si, après avoir malmené les socialistes, il vous a plu de vous souvenir qu'ils comptaient autrefois dans l'armée républicaine et surtout qu'ils disposaient de 3,000 voix, libre à vous. Je n'oublierai jamais, quant à moi, ces fameuses affiches, sang de bœuf, où votre nom, quelques jours avant le scrutin de ballottage, s'étalait à côté de ceux qui, la veille à Linselles, vous empêchaient par leur attitude menaçante de prendre la parole.

L'oubli des antagonismes, le pardon des injures, sont de grandes vertus, mais en vérité on ne s'attendait pas à vous les voir mettre si subitement en pratique.

Je déclarais, il y a deux ans, dans ma profession de foi, comment et pourquoi je *consentais à entrer* dans la vie politique. Mes vues sont restées les mêmes, fort différentes, par conséquent, de celles qui sont aujourd'hui les vôtres.

Ce n'est point là du « dilettantisme », mais simplement de l'honnêteté politique.

Et maintenant qu'à mon tour, Monsieur et ancien collègue, j'ai « mis les choses au point », mon intention est bien de vous laisser le dernier mot. La question que nous venons d'examiner relève de l'opinion publique, je ne crains pas son jugement.

F. MASUREL-JONGLEZ.

Un punch au Cercle des officiers. — Il y avait nombreuse réunion, samedi soir, dans la salle du Cercle des officiers, brillamment illuminée pour la circonstance.

Le conseil d'administration du Cercle avait organisé un punch à l'occasion des fêtes du Centenaire, à l'organisation desquelles le Cercle avait pris, comme on le sait, une si large part. Il y avait convié non seulement tous les officiers d'état-major de 1794, mais aussi les dignitaires des sociétés d'anciens militaires et de gymnastes dont le concours avait été si empressé et si utile.

Le sympathique président du Cercle des Officiers, M. Georges Duvillier, a d'abord rappelé que la réunion avait pour but de célébrer une victoire, dans l'organisation de ces fêtes du Centenaire : on avait vaincu l'indifférence.

Il rend hommage au zèle et au dévouement apportés par tous ceux qui y ont pris part et il ajoute, aux applaudissements unanimes de l'assistance, que le même entrain se retrouverait le jour il faudrait marcher contre l'ennemi.

M. Masure-Six, adjoint au maire, qui avait bien voulu accepter l'invitation, a remercié de son côté le cercle des officiers de la collaboration si généreuse et active, qu'il y avait rencontrée pour l'organisation des fêtes et il se plaît à reconnaître que cette collaboration en a assuré le succès.

M. Georges Duvillier se lève de nouveau pour féliciter vivement les sociétés d'anciens militaires et de gymnastique dont les membres ont fait bonne figure au cortège et notamment MM. Fourmentin, président de la société d'anciens militaires, qui avait rempli avec tant d'autorité le rôle de capitaine-adjudant-major, commandant les troupes, Emile Frère, président de l'Union tourquennoise, Cau, Debuchy et Destombes, qui ont si bien conduit leurs soldats d'occasion.

Mais, tandis que le punch fumant est versé à pleins bords, la série des toasts continue. M. Ernest Delmasure porte la santé du général de France, de M. Hassebroucq, maire de Tourcoing, de M. Georges Duvillier, président du Cercle des officiers, de M. Castelin, qui représentait le maire de 1794.

M. Charles Flipo boit à M. Masure Six, qui s'est dépensé sans mesure pour assurer le succès des fêtes.

Des acclamations et des vivats chaleureux saluent ces différents toasts.

On n'oublie pas les douaniers dont le chef, M. le capitaine Sand, est de la fête. M. Delmasure, en les félicitant, rend bien l'impression ressentie par tous ceux qui, au passage du cortège, ont admiré l'allure martiale de ces braves soldats.

Les sapeurs-pompiers ont droit aussi à tous les éloges.

FEUILLETON DU 28 MAI 1894. — N° 3

UNE JEUNE FEMME
Par EDGY

III

Et comme elle demeurait immobile, inconsciente, la lèvre crispée, la porte du magasin luxueux s'ouvrit et une employée — des façons de grande dame, dans une robe de satin noir — toisa fièrement cette petite bourgeoise qui n'en finissait pas de stationner devant la vitrine.

Jeanne saisit le regard, l'intention blessante, et deux taches roses lui en montèrent aux joues.

Elle s'avança fièrement et pénétra dans le magasin, passant devant l'employée qui s'effaça, stupéfaite.

— Madame désire?...

— Savoir le prix des toilettes que vous exposez... la rose, par exemple, demanda Jeanne négligemment.

— Velours et satin vieux rose brodée de jais blancs, n'est-ce pas, madame? Elle vaut *douze cents* francs... Bien au-dessous de son prix, comme madame peut voir...

Ce fut dit d'un ton d'indifférence qui charma la jeune Mme Marin à qui le chiffre énoncé imposait.

— Et la grise? demanda-t-elle.

— Gris-perle, satin et dentelle? Elle est vendue ; mais nous pourrions faire à madame la pareille pour six cents francs.

Le prix, relativement minime, enchanta Jeanne, la décidant tout de suite.

Et la commande faite, elle quitta le magasin, radieuse.

Dans la rue, sa joie se fondit tout à coup en un saisissement muet, devant la compréhension de son incorrigible étourderie.

— Et l'échéance du lendemain?

Elle l'avait oubliée encore une fois, avec la mobilité de son esprit léger, qu'aucune pensée sérieuse ne pouvait fixer.

Elle eut un coup de désespoir rapide qui fit place à une nouvelle espérance, brusquement, sans transition, tant les idées et les sensations se heurtaient, tourbillonnaient follement dans sa cervelle à l'évent.

— Bah! papa me donnera de l'argent! »

Et elle reprit sa course, sans garder sur son front l'ombre la plus légère.

IV

Quand, s'étant levé au coup de sonnette, et ayant été ouvrir la porte, monsieur Duthil aperçut sa fille, il eut une exclamation joyeuse et stupéfaite.

— Jeanne!

Et bien vite, empressé, il l'installa auprès de la fenêtre ouverte, dans un fauteuil mal rembourré, dont la rudesse, par une niaiserie superstitieuse, parut à la jeune femme un décourageant accueil.

Puis, la perspective morne de cette grande cour solitaire, sur laquelle s'ouvraient des fenêtres de cuisine, garnies de fleurs étiolées, de poteries, du trop plein des pièces exiguës,— une vraie coulisse à la façade aux décors brillants, de la rue, — lui donna l'impression d'une tristesse profonde, d'un lourd ennui qui la pénétra.

Tout son espoir était tombé sous cette pénible *influence*, elle ne se sentait non plus le courage de parler.

Et comme son père la fatiguait de questions étonnées.

— Pourquoi cette visite tardive?

— Pourquoi venait-elle seule?

— Pourquoi s'être fait désirer si longtemps!

Elle répondit par monosyllabes, gênée, ennuyée, la tête broyée de ces agitations successives.

— J'avais une course à faire dans le quartier... Claude ne m'accompagne pas... très fatigué de sa journée... Un travail important depuis quelque temps...

Le vieillard se contentait de ses réponses péniblement mâchonnées et un sourire illuminait les rides de son visage;

— S'il a du travail, tant mieux.., Et alors, ça va?... Tu es heureuse? Lui aussi, bien entendu... Ah! bien, je suis content, ma petite... oui, bien content... Voilà un mariage qui est mon ouvrage et que je ne regrette pas... Ni toi non plus, n'est-ce pas?...

Il riait pour tout de bon. La lueur de la lune qui tombait dans la petite cour, éclairant seule la pièce toute noire dans ses angles, le montrait à Jeanne énervée, tellement épanoui qu'elle en eut une secousse brusque des épaules.

Elle aimait pourtant bien son père, mais le pauvre homme choisissait mal son heure et son sujet. « Il était joli, ce mariage... et bien agréable, sa vie, en vérité!... »

Il ne saisit pas son mouvement de dépit, ni la moue qui assombrit son joli visage, et continua, toujours satisfait, mis en verve :

— J'ai deviné Claude tout de suite, vois-tu... un garçon de mérite qui fera son chemin... Avec un mari semblable, tu es sûre d'être heureuse toute ta vie. Tu n'auras qu'à le vouloir... Et tu ne peux rien désirer qu'une existence honnête dans un intérieur paisible... Ne cherche pas de distractions en dehors de ton ménage; tu y as une belle tâche... Aime ton mari et élève de beaux enfants; donne-leur une éducation chrétienne et solide, fais-en de vrais hommes... Ta tendresse pour eux sera ta force et ta vertu...

Il ne souriait plus, devenu grave, ayant perdu son aspect de bonhomme vieillot; et Jeanne, subitement émue à ces mots qui remuaient en elle cette fibre si vibrante au cœur de toute vraie femme: le sentiment de maternité, l'écoutait maintenant avec toute l'attention de son fragile esprit.

Elle le trouvait solennel à énoncer ainsi des idées de simplicité si grande sur le vrai bonheur.

Sous sa parole, elle évoquait le déroulement de cet avenir de paix dont elle tendait chaque jour à s'éloigner. Et il lui paraissait que c'était bien là, en effet, à l'ombre du foyer, qu'[illegible] éclosaient les calmes joies, les consciences droites, les existences sans tache...

— Puis, vois-tu, continuait le vieillard qui en venait à confier quelque chose de plus intime qui lui tenait au cœur, puis vois-tu, ces femmes qui n'ont pas, dès les premières semaines de la vie à deux, le souci de la tâche qui s'impose à elles, avec le goût de leur logis bien clos, les fenêtres fermées aux bruits et aux appels du dehors, ne font en vérité que de tristes épouses et de malheureuses mères... Et c'est un mal aux progrès rapides que celui là... et à mesure que grandit leur fièvre, il faut autour d'elles, en place de la paix du *home*, tout le plaisir de la rue, son tapage et son hétéroclite... Ah! ne sois pas de ces femmes frivoles tout occupées de toilette et de vanité, qui portent aux magasins l'argent nécessaire à la famille et vivent sans le souci de leurs enfants, qui grandissent Dieu sait comme, et sans celui du mari, qui se tue de travail pour solder les caprices... Je sais ça, moi, je sais ça...

Et quand, après des années d'une vie semblable, alors que la misère est venue dans le logis sordide, et qu'affolée enfin, détraquée par le vertige du tourbillon, une triste femme de ce genre étend les bras pour se reprendre à la vie, en jetant un appel au bonheur dédaigné, qui veux-tu qui lui réponde? Elle ne peut guère trouver que des enfants indifférents, qui n'ont pas appris à l'aimer... et aussi, voûté et brisé de son long martyre! un vieillard qui la maudit...

Aux premiers mots, Jeanne avait courbé la tête toute pâle, croyant que le regard aigu du père l'avait devinée ; aux dernières paroles, le ton profondément ému, tout vibrant de détailler les blessures ressenties à ces grands chocs, l'éclaira soudain...

Elle se rappela la maison maternelle, le grand désarroi, tout au désordre et à l'abandon ; elle revit sa mère, belle, fière, parée, rieuse, et le père sombre et muet, rongé de préoccupations, en proie à toutes les terreurs des échéances, les fins de mois terribles où plus un sou ne restait au logis pour solder les fournisseurs. Autrefois, jamais elle ne l'avait entendu se plaindre. Il avait souffert pourtant...

Ses paroles d'aujourd'hui, l'amertume douloureuse de son ton le lui prouvaient assez.

Elle leva sur lui son regard attendri que de grosses larmes embuèrent soudain...

— Pauvre homme! Oh! oui il avait souffert, et souffert beaucoup, et souffert longtemps... Ses pauvres cheveux ! tout blancs malgré la pleine maturité de son âge. Et ces tempes dégarnies, ces joues fripées, ridées de mille petits plis, ce regard éteint, voilé au repos sous les paupières affaissées lourdement... Pauvre homme, pauvre père ! Sa vieillesse précoce, son tremblement et sa démarche sénile, tout ce qu'il y avait en lui d'usé et de fini était le fait des blessures anciennes, jamais cicatrisées...

Elle comprenait ce qu'un homme peut souffrir par la faute d'une femme, sa frivolité, sa nature sans souplesse, par l'incurable négligence et le désordre d'une compagne qui n'a pas le sentiment de ses responsabilités.

Le cœur de Jeanne s'amollissait sous l'influence de toutes ces pensées, paraissant s'entrouvrir; et elle avait la sensation de soulagement de tout ce fiel qui s'en échappait...

Par un rapprochement subit, en face de ce vieillard avant l'âge, elle se représenta Claude meurtri et déchiré comme l'avait été son malheureux père. Et cette pensée, qu'en suivant l'exemple maternel, en se laissant entraîner par le tourbillon de luxe et de désirs qui l'attirait, elle finirait par devenir, elle aussi, pour son mari, un bourreau inconscient, adoré et haï, la souleva tout entière d'un élan résolu... «Non, non, jamais... Claude !...»

Elle l'appelait mentalement dans un appel de détresse ; et il se fût trouvé là qu'elle se serait jetée dans ses bras, guérie à jamais.

— Tu t'en vas déjà!

Son père la retenait du regard et du sourire ; car elle s'était levée, attirée par le charme de vision du logis clos, si calme, où Claude devait l'attendre, inquiet et frémissant. Ah! pouvoir tout de suite lui crier : « Je t'aime... tu es mon refuge... Entraine-moi loin de la pente où je me sentais glisser... Que ta tendresse me protège!... Je veux trouver le vrai bonheur et le goûter avec toi... »

C'était une sensation de rêve infini et doux qui l'envahissait.

Tout s'évanouit sous la voix de M. Duthil, voix calme, ayant perdu la solennité de l'instant précédent :

— Reste encore un peu... tu viens si rarement...

Ce fut comme un retour à la réalité qui lui ramena à l'esprit le motif de sa visite :

« Son échéance!... »

L'angoisse la reprenait brusquement, plus torturante et plus vivace après cette heure d'oubli.

(*A suivre*)

EDGY.

PLAIES D'A TOUTE NATURE
Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH
Flacon 2,50 ... Ph. à Lourches (Nord).
Franco, et : toutes pharmacies.
79637—3649